

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 MARS 2016 À 12H A L'ARS A LYON

PERSONNES PRESENTES :

ARS : Véronique WALLON, DG de l'ARS Rhone-Alpes-Auvergne, Mr Gini, Directeur de Cabinet

Collectif : Bernard GSELL, Laurent HUSSON, Lucette LAFAYE, Bernard FRAISSARD

B.GSELL rappelle la teneur de notre lettre du 28 octobre 2015 adressée à Mme WALLON et les points que l'on voudrait voir aborder avec elle (expertise des locaux, étude d'impact avec les usagers pour l'hiver, examen du scénario plébiscité par la consultation publique, présence du Collectif à la commission des transports et au Conseil de Surveillance du CHAM...).

Mme WALLON se dit prête à infléchir sa décision mais pas à la transformer.

La problématique sanitaire doit être appréhendée dans sa globalité : accès, qualité des soins

Elle nous reproche d'aborder le sujet que sous l'angle des Urgences, ce dont elle n'est pas disposée à reparler. A ce point, elle ne veut faire que le bilan de l'opération.

Pour elle, la qualité des soins ne s'est pas dégradée.

L'action du Collectif lui paraît légitime, mais il doit agir différemment, changer de posture, c'est-à-dire accepter les décisions de l'ARS, et « elle », campe sur ses positions.

Elle refuse d'entendre que l'hôpital est mort et nous reproche de divulguer dans la presse des informations fausses (à ce propos). A ses yeux, notre enquête ne peut pas être assimilée à une vraie enquête faite par l'Etat. Selon elle, MOUTIERS ne sera pas un pôle gériatrique mais son « contenu » n'est pas encore défini.... Simplement, elle admet que MOUTIERS n'aura plus d'urgences vitales....

Mme WALLON estime que les urgences vitales ne représentaient que 10% de ce qui venait à Moûtiers.

S'agissant de notre représentation au Conseil de Surveillance, elle la conditionne à notre acceptation du plan de l'ARS, ce qui nous paraît impensable. Nos slogans, nos positions peu nuancées ne nous permettent pas de rentrer dans les instances. L.HUSSON lui fait remarquer que si nous étions présents dans cette instance, nous aurions accès à l'information et nous ne donnerions plus dans la caricature... Elle nous recommande de consulter le site du CRSA pour connaître les conditions d'accès au Conseil de Surveillance.

Bernard Fraissard demande des précisions sur les modalités du bilan de saison, mais Mme Wallon n'a pas de précision et n'est pas sûre que ce bilan aura lieu.

Son travail actuel consiste à envisager l'avenir du site de MOUTIERS auquel elle garantit une activité équivalente sans en dévoiler plus. Elle ne voit pas l'intérêt de nous communiquer le protocole de nouvelle organisation sanitaire en Tarentaise qui a bien été signée mais ne concerne que la 1ere phase, c'est à dire qu'il ne contient pas encore le devenir de Moûtiers.

Mme Wallon refuse de donner les comptes rendus demandés par B Fraissard en renvoyant vers le CHAM.

Les échanges avec Mme WALLON, prévus ¼ d'heure, auront duré près de 1 heure.

Rappelons que la rencontre a été forcée par la visite inattendue d'un groupe de 25 membres du Collectif très motivés.

La séance s'est terminée à 12H 50.